

Du neuf dans le logement pour personnes âgées

Hier, Harmonie habitat a fait coup double. Avec ses partenaires, elle a posé la première pierre d'une résidence pour personnes âgées, puis en a inauguré une deuxième.

« **Première pierre pluvieuse, résidence heureuse** », s'est amusé, hier matin, Jacques Stern, président d'Harmonie habitat, propriétaire et maître d'ouvrage de la résidence Grenapin, dont les murs ont commencé à sortir de terre depuis le mois de septembre, boulevard Broodcoorens. « **En 2008, nous avons fait le choix d'une résidence pour personnes âgées à cet endroit pour deux raisons**, rappelle le maire de Saint-Nazaire, Joël Batteux. **Nos capacités d'accueil n'étaient pas optimales et nous avons aussi tenu compte du marché du logement qui semblait nous indiquer que nous n'arriverions pas à sortir un projet immobilier. L'idée d'une résidence pour personnes âgées est née** ». La ville a donc contribué au projet en mettant à disposition un terrain (d'une valeur de 214 000 €) qui vient fermer la nouvelle place Nadia-Boulangier dans le quartier de la Bouletterie. Cet Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), construit par Harmonie habitat, accueillera 81 personnes (dont 14 en unité protégée pour dépendance psychique), à partir du mois d'avril 2015. L'investissement est de 10 millions d'euros tandis que le budget annuel de fonctionnement de la résidence sera de 2,65 millions d'euros, dont 60 % seront à la charge des résidents.

La mixité au cœur des établissements

Deux heures après la pose de la première pierre de la résidence Grenapin, c'était au tour de la résidence Louise-Michel d'être inaugurée officiellement, place Marcel-Paul. Également construite par Harmonie habitat et exploitée par Mutualité retraite, cette résidence, qui a accueilli ses premiers locataires à partir du mois de juin 2013, a été construite comme extension rénovation d'un foyer logement de 64 places déjà existant. La structure reçoit désormais 80 personnes et elle favorise la mixité en accueillant des personnes âgées autonomes et d'autres qui sont dépendantes. « **J'étais là avant la rénovation. Mon nouveau logement de 30 m² est parfait**, souligne Wenceslas Garcia, retraité du bâtiment de 87 ans. **Sans les aides au logement, cela me coûte 1 000 € par mois. Avec ma retraite de 1 250 €, c'est un peu juste et ça le sera encore plus quand je passerai en Ehpad. Cela me coûtera alors près de 2 000€ par mois et je compte sur mes enfants. L'avantage d'être ici à LouiseMichel, c'est que je n'aurai pas à changer d'endroit.** » Pour la gouvernante de la résidence, Sandrine Le Néouanic, tout est fait pour favoriser la cohabitation entre les personnes autonomes et celles qui sont dépendantes, car « **vivre ensemble permet de mieux vivre sa dépendance quand elle arrive.** »

David LE TIEC.

